

## Procès verbal Conseil Municipal du 01 avril 2016

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Guy BERTHOLON, Maire.

Présents : M. Guy BERTHOLON, Mme Natacha DELAFOSSE, M. Christian MAUQUET, M. Cédric TERREE, M. Christophe JEAN, M. Matthias PAIN, M. Willy BLAKE-LEMARE, Mme Gaëlle VILLANT, M. Samuel MELLET, Mme Sandrine RENOUF

Absents ayant donné procuration à : Néant

Absents excusés : M. Hervé DHEROUVILLE

Absents : Néant

### Approbation du procès verbal du CM du 19 février 2016

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

Modification du PV du conseil du 19 février 2016, au chapitre "Informations - Questions diverses", paragraphe à propos des écoles, la 1ère phrase concerne les écoles privées et non pas les écoles publiques.

### Vote compte de gestion 2015

Délibération n° 2016/003

Le compte de gestion, établi par M. GUEGUEN, trésorier, à la clôture de l'exercice 2015, est conforme au compte administratif de la même année.

### Vote comptes administratifs 2015

Délibération n° 2016/004

Le compte administratif de l'année 2015 est arrêté ainsi :

#### Investissement

Dépenses :	Prévues :	76 505,37 €
	Réalisées :	42 908,87 €
Recettes :	Prévues :	76 505,37 €
	Réalisées :	39 428,80 €

#### Fonctionnement

Dépenses :	Prévues :	160 823,80 €
	Réalisées :	78 833,19 €
Recettes :	Prévues :	160 823,80 €
	Réalisées :	123 631,91 €

#### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 35 585,44 €
Fonctionnement :	90 888,52 €
Résultat global :	55 303,08 €

### Affectation des résultats 2015

Délibération n° 2016/005

#### DETERMINATION ET AFFECTATION DU RESULTAT 2015

Les résultats de l'exercice 2015 s'établissent comme suit :

Clôture d'investissement :	Déficit	- 35 585,44 €
Solde des restes à réaliser :		0,00 €
Besoin de financement corrigé des RAR :	Déficit	- 35 585,44 €

Clôture de fonctionnement : Excédent + 90 888,52 €

**Affectation du résultat 2015 :**

Fonctionnement résultat reporté ligne 002 (recettes) : 55 303,08 €  
 Investissement compte 1068 : 35 585,44 €  
 Investissement ligne 001 (dépenses) : 35 585,44 €

**Reprise des résultats 2015 au budget primitif 2016 :**

Ligne 002 (recettes) : 55 303,08 €  
 Ligne 001 (dépenses) : 35 585,44 €  
 Compte 1068 : 35 585,44 €

**Taux d'imposition 2016**

Délibération n° 2016/006

Taux d'imposition communaux de 2015 :

TH : 5,51 %  
 TNB : 7,85 %  
 TFNB : 21,61 %

Après délibération, le Conseil décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2016.

**Vote du budget primitif 2016**

➤ **Investissement**

Budget de 79 985,44 €

**Dépenses  
investissement**

Chapitre/Article	BP 2016
<b>001 Solde d'exécution</b>	<b>35 585,44 €</b>
001 Solde d'exécution	35 585,44 €
<b>16 Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>2 200,00 €</b>
1641 Emprunts	2 200,00 €
<b>21 Immobilisations corporelles</b>	<b>42 200,00 €</b>
21318.13 Autres bâtiments publics	8 000,00 €
21318.14 Autres batiments publics - Ferme de La Bigne	7 600,00 €
2132.13 Immeubles de rapport	11 700,00 €
2151.18 Réseaux de voirie	9 000,00 €
2188.19 Autres	5 900,00 €

**Recettes  
investissement**

Chapitre/Article	BP 2016
<b>021 Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>41 889,00 €</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	41 889,00 €
<b>10 Dotations - Fonds divers</b>	<b>38 096,44 €</b>
10222 F.C.T.V.A.	2 511,00 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	35 585,44 €

➤ **Fonctionnement**

Budget de 168 172,08 €

**Dépenses  
fonctionnement**

Chapitre/Article	BP 2016
<b>011 Charges à caractère général</b>	<b>59 786,08 €</b>

**Recettes  
fonctionnement**

Chapitre/Article	BP 2016
<b>002 Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>55 303,08 €</b>

60611 Eau et assainissement	500,00 €
60612 Energie - Electricité	1 800,00 €
60621 Combustibles	1 500,00 €
60624 Produits de traitement	100,00 €
60628 Autres fournitures non stockées	100,00 €
60631 Fournitures d'entretien	200,00 €
60632 Fournitures de petit équipement	210,00 €
60633 Fournitures de voirie	1 000,00 €
6064 Fournitures administratives	200,00 €
61521 Terrains	11 200,00 €
61522 Bâtiments	10 356,08 €
655221 Bâtiments publics	
61523 Voies et réseaux	3 500,00 €
61558 Autres biens mobiliers	600,00 €
6156 Maintenance	750,00 €
6161 Multirisques	2 500,00 €
6182 Documentation générale et technique	250,00 €
6225 Indemnités au comptable et aux régisseurs	300,00 €
6226 Honoraires	500,00 €
6232 Fêtes et cérémonies	1 800,00 €
6237 Publications	450,00 €
6256 Missions	600,00 €
6261 Frais d'affranchissement	100,00 €
6262 Frais de télécommunications	1 200,00 €
6281 Concours divers (Cotisation, ...)	70,00 €
62878 A d'autres organismes	16 000,00 €
63512 Taxes foncières	4 000,00 €
<b>012 Charges de personnel</b>	<b>15 820,00 €</b>
6332 Cotisations versées au FNAL	15,00 €
6336 Cotisations au centre national et aux centres	80,00 €
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés	40,00 €
6411 Personnel titulaire	10 800,00 €
6413 Personnel non titulaire	500,00 €
6451 Cotisations à l'URSSAF	3 500,00 €
6453 Cotisations aux caisses de retraite	460,00 €

002 Excédent de fonctionnement reporté	55 303,08 €
<b>70 Produits des services du domaine</b>	<b>800,00 €</b>
70323 Redevance d'occupation du domaine public	300,00 €
70878 Part d'autres redevables	500,00 €
<b>73 Impôts et taxes</b>	<b>48 287,00 €</b>
7311 TH - TF	29 312,00 €
7321 Attribution de compensation	18 975,00 €
<b>74 Dotations et participations</b>	<b>31 782,00 €</b>
7411 Dotation forfaitaire	19 000,00 €
74121 Dotation de solidarité rurale 1ère fraction	3 500,00 €
74127 dotation nationale de péréquation	2 000,00 €
742 Dotation aux élus locaux	2 800,00 €
74833 Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CF)	5,00 €
74834 Etat - Compensation au titre de la TF	2 415,00 €
74835 Etat - Compensation au titre de TH	1 616,00 €
7484 Dotation de recensement	446,00 €
<b>75 Autres produits de gestion</b>	<b>32 000,00 €</b>
752 Revenus des immeubles	32 000,00 €

6454 Cotisations aux ASSEDIC	35,00 €
6455 Cotisations pour assurance du personnel	170,00 €
6456 Versement au F.N.C du supplément familial	150,00 €
6475 Médecine du travail, pharmacie	70,00 €
<b>014 Atténuation de produits</b>	<b>10 287,00 €</b>
73923 Reversement au FNGIR	10 287,00 €
<b>023 Virement à la section d'investissement</b>	<b>41 889,00 €</b>
023 Virement à la section	41 889,00 €
<b>65 Autres charges de gestion</b>	<b>14 380,00 €</b>
6531 Indemnités	13 000,00 €
6533 Cotisations de retraite	500,00 €
6574 Subventions de fonctionnement aux associations	880,00 €
<b>66 Charges financières</b>	<b>10,00 €</b>
66111 Intérêts réglés à l'échéance	10,00 €
<b>68 Dotations aux provisions et amortissements</b>	<b>26 000,00 €</b>
6817 Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	26 000,00 €

#### Délibération n° 2016/007

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote, à l'unanimité, le budget primitif 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Section d'Investissement à 79 985,44 €
- Section de Fonctionnement à 168 172,08 €

#### Indemnité de conseils et de confection de budget

##### Délibération n° 2016/008

Suite au changement de comptable, le conseil doit délibérer pour décider de recourir aux conseils du comptable entrant, dans les conditions fixées par l'article 97 de la loi du 02 mars 1982, le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 et les arrêtés du 16 décembre 1983 et du 12 juillet 1990. Ces textes apportent des précisions sur les prestations pour lesquelles les comptables du Trésor peuvent intervenir personnellement, en dehors des prestations obligatoires inhérentes à leurs fonctions de comptable assignataire, en matière budgétaire, économique, financière, fiscale et comptable.

Considérant que la commune peut difficilement se passer de l'aide du Comptable du Trésor, après délibération, le Conseil accepte, à l'unanimité, de versé l'indemnité de conseil au Comptable du Trésor.

#### Informations - Questions diverses

##### ➤ Antenne MIMO

L'antenne sur le château d'eau est installée mais pas en fonctionnement. Après avoir contacté l'installateur, la mise en service se fera dès que le relai de Placy-Montaigu sera relié à la fibre optique par Manche Numérique. Une information sera alors faite aux habitants de la commune lors d'une réunion publique.

➤ Arrêt de bus pour le collège

Suite à l'étude technique effectuée par les service du département et à l'avis de la commission transport, Saint-Lô Agglo nous notifie de l'avis défavorable à la mise en place d'un arrêt de bus à destination du collège.

L'Agence Technique estime que l'arrêt étant situé entre un carrefour et un virage sans visibilité, il ne permet pas le stationnement et le départ du car et des véhicules des parents dans des conditions de sécurité satisfaisantes. De plus, l'Agence craint des manœuvres dangereuses dans le virage ou le carrefour pour repartir vers Saint-Germain.

Il est à noter qu'aucun représentant de la commune n'était présent lors de la visite de l'Agence, alors que nous l'avions demandé.

➤ Réseau d'eau potable

Il a été envisagé d'étendre le réseau d'eau potable, depuis le lavoir en direction de l'église sur environ 170 mètres, à la demande de 2 riverains, dont l'un d'entre eux souhaite obtenir un certificat d'urbanisme pour 2 parcelles.

Une estimation des travaux a été demandé à la SAUR, elle se monte à 12 000 € TTC.

Le conseil n'est pas favorable à cette extension qui serait à la charge de la commune et profiterais à 2 riverains sans assurance que les certificats d'urbanisme soient acceptés.

➤ Déneigement des routes communales

En cas de chutes de neige, une route prioritaire est dégagée par le département, les autres voies communales ne le sont pas. Pour palier à ce manque, il est possible de faire appel à une entreprise privée. Nous avons eu une offre de M. Gilles LEBERUYER avec une possibilité de contrat sur 5 ans pour un montant de 590 € HT par an plus 29,50 € HTpar heure de déneigement.

Il faut trouver un modèle de contrat équitable pour les 2 parties et évaluer le kilométrage à déneiger.